

/// PRÉSENTATION

L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale pilote l'activité d'une ou plusieurs unités d'intervention sociale. Dans ce cadre, il organise la mise en œuvre de l'activité et l'évalue. Il met en place des partenariats et impulse le travail en réseau au service de l'activité de l'unité. Il est garant du respect des droits et libertés des personnes accueillies ou accompagnées et notamment du projet personnalisé.

/// PRÉREQUIS

Les candidats qui peuvent être admis en formation doivent remplir au moins une des conditions suivantes :

- ✓ Justifier d'un diplôme délivré par l'État visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles classé au moins au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles ;
- ✓ Justifier d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles classé au moins au niveau 6 du cadre national des certifications professionnelles ;
- ✓ Justifier d'un diplôme délivré par l'État ou d'un diplôme national ou d'un diplôme visé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à deux ans d'études supérieures, ou d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles classé au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles ;
- ✓ Justifier d'un diplôme délivré par l'État visé par l'article L.451-1 du code de l'action sociale et des familles classé au niveau 4 du cadre national des certifications professionnelles ;
- ✓ Les candidats cités aux 3^o et 4^o doivent respectivement justifier d'une expérience professionnelle de deux ans et de quatre ans réalisée dans tout organisme public ou privé relevant du secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire.

/// RENSEIGNEMENTS

ARFA
4, rue de la Prévoyance - 75019 Paris
Tél : 01 42 45 92 30 | contact@arfa-idf.asso.fr
www.arfa-idf.asso.fr



/// MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation se déroule en alternant les périodes se faisant en centre de formation et en structure d'alternance.

En combinant différentes méthodes de formation (apports théoriques, exercices d'application, travaux en groupe, conseils individualisés...) et mises en situation professionnelle, l'alternance permet de se former à un métier et de s'intégrer plus facilement à la vie et à la culture d'une structure.

/// TARIF ET PUBLIC VISÉ

Le coût de la formation est pris en charge totalement pour :



Les apprentis : personnes âgées de 16 à 29 ans révolus (dérogations possibles).

/// MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'ARFA assure la mise en relation et le suivi de l'inscription avec l'organisme de formation partenaire.

/// DURÉE

24 mois selon le statut du candidat

/// DÉBOUCHÉS

Métiers envisageables :

- ✓ Chef de service ;
- ✓ Responsable de service éducatif ou social ;
- ✓ Cadre socio-éducatif ;
- ✓ Responsable d'unité ;
- ✓ Responsable de pôle ;
- ✓ Adjoint de direction.

